

GUIDE PRATIQUE DU COMPOSTAGE A DOMICILE

Tout ce qu'il faut savoir pour bien composter

LE COMPOSTAGE,
C'EST DANS
NOTRE NATURE !



Nos déchets ont de l'avenir...

TRIER, c'est leur redonner vie

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE SAINT-OMER

page

3

Pourquoi composter ?

page

4

Quels déchets composter ?

page

5

Les 3 règles d'Or pour obtenir un bon compost

pages

6/7

Le compost ou le retour à la terre

page

8

Comment utiliser le compost

2

page

9

Quelques conseils pour réussir son compost

page

10

Le choix du mode de compostage

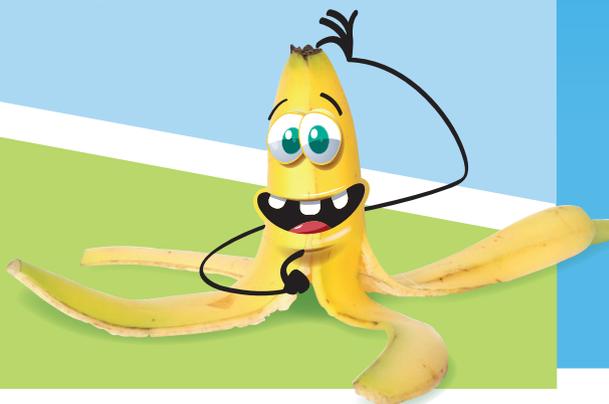
page

11

Votre composteur mis à disposition par la CAPSO



CAPSO
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU PAYS DE SAINT-OMER



Pourquoi composter ?



Une source d'économie

- **Pour la collectivité** : le compostage individuel est un moyen de réduire les quantités de déchets. Un composteur, dans le cadre d'une utilisation optimisée, permet de réduire de 150kg à 185kg/hab/an les quantités de déchets collectés par la collectivité.
- **Pour soi** : au terme du processus de compostage, vous obtiendrez un amendement 100% naturel et gratuit.

Une nécessité environnementale

- La pratique du compostage permet de contribuer à la protection de l'environnement. L'utilisation du compost en tant qu'amendement naturel réduit l'utilisation d'engrais chimique.

Un amendement naturel aux multiples avantages

- Il favorise la croissance des végétaux et des racines. Les végétaux plantés dans du compost sont plus forts et ont un meilleur rendement.
- Il améliore le rythme de diffusion des nutriments. Ils ne sont libérés que lorsque la plante en a besoin : plus vite quand il fait chaud et plus lentement quand il fait froid.

3

Le compost, qu'est ce que c'est ?

- Le compost est une substance brune et fragmentée. Il provient de la transformation des déchets organiques en présence d'eau et d'oxygène, par le biais de micro-organismes (champignons microscopiques, bactéries...). Le produit obtenu est comparable à de l'humus, utile en agriculture et en jardinage.

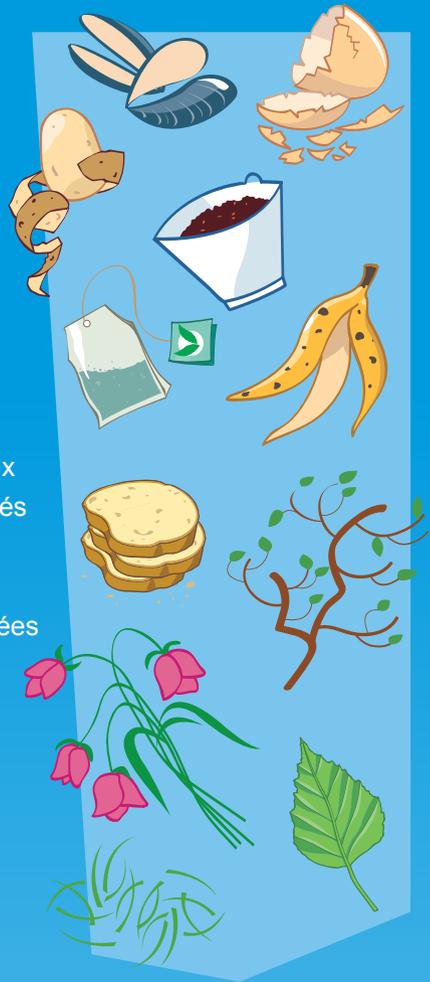


Quels déchets composter ?

Les matières compostables

- Épluchures de légumes et de fruits
- Coquilles d'œufs et de noix écrasés
- Filtres à café avec marc et sachets de thé
- Cartons découpés en petits morceaux
- Essuie-tout usagé, papiers non colorés
- Litières animaux domestiques herbivores (lapins, poules, pigeons)
- Fleurs coupées et plantes vertes fanées
- Mauvaises herbes (trempier dans de l'eau si elles sont montées en graines pendant 2-3 jours)
- Tontes de pelouses
- Feuilles mortes
- Branchages broyés
- Restes de récolte du potager

4



Les matières non compostables

- Bois traité, gros bois
- Charbon de bois
- Verre, métaux, plastiques (sont recyclés efficacement autrement)
- Langes jetables
- Matières synthétiques (nylon, polyester,...)
- Litière non biodégradable d'animaux
- Poussières de sac d'aspirateur
- Papier glacés et/ou colorés
- Revues, photos
- Terre et sable
- Cendres de charbon

Les 3 règles d'Or pour obtenir un bon compost



1 Bien mélanger les matières

- Pour obtenir un bon compost, il faut mélanger les déchets « verts et humides » (par exemple les fleurs fanées, restes de nourriture, herbe...) et les déchets « bruns et secs » (feuilles mortes, branchage, etc).

2 Bien aérer

- Il faut toujours composter dans un bac bien aéré. Si l'air ne circule pas, les micro-organismes ne peuvent pas vivre et travailler. Un amas de déchets organiques sans air devient source de mauvaises odeurs. Il faut donc mélanger régulièrement le compost avec une tige aératrice pour apporter de l'oxygène aux déchets en décomposition.

5

3 Contrôler l'humidité



- L'humidité est nécessaire pour une décomposition efficace des déchets. Au toucher, on doit avoir l'impression d'une éponge humide (quand on presse la matière, l'eau ne doit pas suinter). Lorsque l'humidité est insuffisante, l'arrosage ou l'apport de matières vertes est conseillé. Inversement, trop d'humidité empêche l'aération et peut freiner le processus en provoquant des odeurs désagréables. La solution passe par de la prévention, notamment en évitant de mettre trop de tontes de gazon. Une autre solution consiste à incorporer des déchets bruns et secs dans le compost (branchages coupés, feuilles mortes, paille, carton découpé...).

Le compost ou le retour à la terre

Co

Déchets de cuisine



6

Le bio-seau



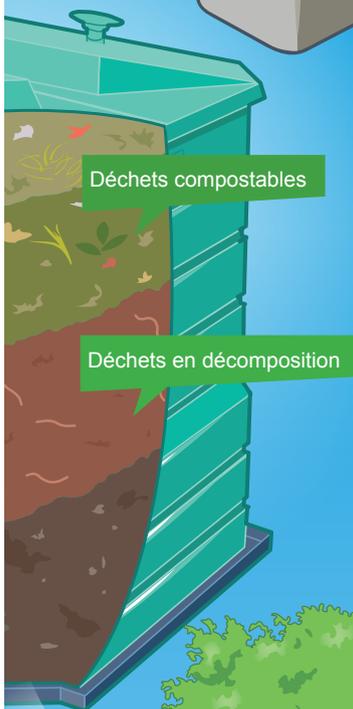
Compost mature

Déchets du jardin



Comment ça marche ?

Déchets non compostables



Déchets compostables

Déchets en décomposition



Le compost est-il mûr ?

La durée du compostage dépend du type de matières incorporées, de l'aération et des conditions climatiques.

7

- **Le compost jeune** (6 mois environ) peut s'épandre en couche épaisse autour des arbres, entre les plantes vivaces, les fraisiers, les légumes « gourmands » ou les plates-bandes dénudées en automne.
- **Le compost mûr** (10 mois environ) se caractérise par un aspect homogène et grumeleux, une couleur sombre et une agréable odeur de terre de forêt. Il peut être utilisé pour pratiquement toutes les plantations d'intérieur et d'extérieur (gazon, arbres, arbustes, haies, potager, semis...).

Comment utiliser le compost ?

Dans le potager et le verger

- En cas de besoin importants en nutriments (pommes de terre, choux, tomates) : **de 4 à 8 kg/m² ou 6 à 12 l/m²**
- En cas de besoin modérés en nutriments (salades, épinards, endives, fraises) : **de 2 à 4 kg/m² ou 3 à 6 l/m²**
- Entre les légumes (dont on consomme le fruit) comme les tomates, les concombres ou les poivrons, on peut appliquer le compost par couches de 2 cm d'épaisseur.
- Pour obtenir un excellent terreau de semis, **mélangez 1/3 de compost, 1/3 de terreau et 1/3 de terre.**

Dans le jardin d'agrément

- Pour semer une pelouse et pour vos jardins d'agrément : **répartir en surface 8 à 10 kg/m² ou 12 à 15 l/m² et mélanger jusqu'à 10 à 15 cm de profondeur.** Il est conseillé d'utiliser un compost fin.
- Pour planter arbres ou arbustes : mélangez 20% de compost au volume de la terre dans le puit de plantation.
- Pour entretenir une pelouse, répartir sur celle-ci **0.5 cm de compost tamisé** (après la 1^{ère} coupe) et arroser.
- Pour soigner les espèces fruitières, **étaler de 3 à 5 kg/m² ou de 5 à 6 l/m² par an** sous la surface du feuillage et mélangez superficiellement.

Dans les jardinières

- Pour de nouvelles jardinières : **mélangez 40% de compost** à de la terre ordinaire.
- Pour le remplissage des anciens bacs de jardinières : **ajoutez 20% de compost** à la terre existante.

En paillis (le mulch ou le couvre sol)

- Pour protéger le sol : **répartir en surface une couche de 3 à 5 cm de compost grossier ou de tontes de gazon**, et ne pas mélanger. Cette forme d'utilisation est une excellente protection contre les mauvaises herbes.

Quelques conseils pour réussir son compost



- À l'automne, pensez à constituer une réserve de feuilles mortes et de branchage coupés et broyés. Vous pourrez alors alimenter votre composteur en déchets bruns et secs tout au long de l'année.
- Toujours installer votre composteur directement en contact avec la terre pour faciliter le passage des micro-organismes.
- Démarrez votre compost sur un lit de branchages d'une dizaine de centimètres, pour permettre une bonne oxygénation de la matière.
- Après chaque apport de matière, piquez votre compost à l'aide de la tige aérateur.
- Maintenir un taux d'humidité modéré (comme une éponge mouillée qui ne perle pas en la pressant).
- Pour éviter la prolifération de mouches, recouvrez le compost d'un carton brun ou de broyat de branchages.
- Plus les déchets sont petits, plus la décomposition sera rapide et accélérera le processus de compostage.

9



Le choix du mode de compostage

Il existe 2 méthodes de compostage :

■ Pour les jardins de moins de 1000 m² : un ou plusieurs fûts



10

1 Le compostage en bac

Le fût doit être placé de préférence directement sur la terre dans un endroit ensoleillé.

Il est recommandé de mélanger les matières en tournant un quart de tour la tige d'aération une à deux fois par semaine.

Entre **6 et 10 mois plus tard**, il est possible de retirer du compost en démontant le fût.

■ Pour les jardins de plus de 1000 m² : le tas

2 Le compostage en tas

Technique la plus appropriée quand il s'agit de composter 2 à 3 mètres cube de déchets par an, le compost en tas doit être placé à même le sol, de préférence recouvert de paille ou d'un géotextile.

Quand le tas aura atteint un volume de 2 mètres cube, retournez-le et avancez-le de 60 cm. Puis recommencez une deuxième fois quelques semaines plus tard.



Récolte du compost :
entre **9 et 12 mois plus tard**

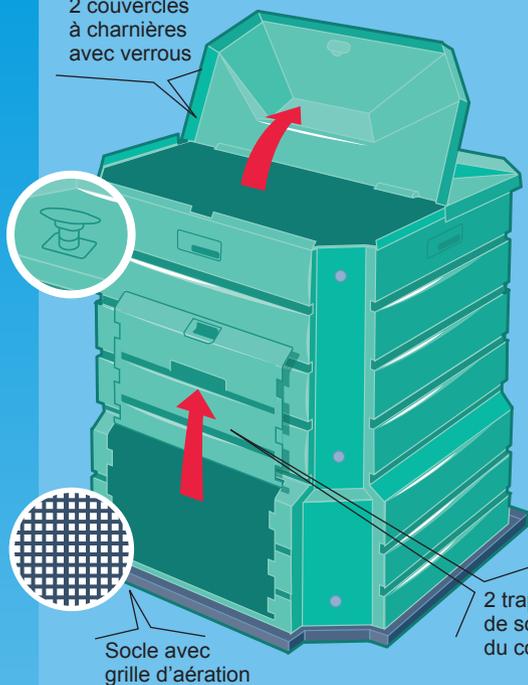
Votre composteur mis à disposition par la CAPSO



Description technique

Le composteur est composé de 4 panneaux boulonnés, d'un couvercle articulé muni de deux poignées facilitant l'ouverture, de 2 trappes de soutirage, et d'une grille de fond. Il est certifié NF environnement.

2 couvercles à charnières avec verrous



■ **Capacité** : 325 litres

■ **Poids** : 15 kg

■ **Dimensions** :

Largeur : 73.5 cm

Longueur : 73.5 cm

Hauteur : 82 cm

Ouverture : 59x59 cm

■ **Composition** : Corps et couvercle en plastique recyclé, résistants aux UV pour usage externe

■ **Couleur** : vert

■ **Participation** : 9 €

11

Il vous sera également fourni :

- Le **Bioseau de cuisine** d'un volume de 10 litres pour apporter vos déchets de cuisine au composteur
- Et la **Tige aératrice** pour aérer et mélanger le tas.





**LE COMPOSTAGE,
C'EST PLUS SAGE !**

CAPSO
Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer
2, Rue Albert Camus - CS 20 079 - 62968 Longuenesse Cedex

Tél. 03 74 18 20 00
Fax. 03 21 39 22 23
www.ca-pso.fr



CAPSO
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU PAYS DE SAINT-OMER



CITEO

ADEME



Agence de l'environnement
et de la Métrique de l'Énergie
Département Nord - Pas de Calais